



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Restaurant scolaire

### Et

## Accueil périscolaire

### Année scolaire 2024-2025

Dépôt du dossier complet **en mairie** :  
**Dès que possible et**  
**au plus tard le Vendredi 23/08/2024**

**1 dossier par année scolaire par enfant**  
**Il est conseillé d'en remplir un, même pour un enfant qui ne**  
**fréquente ni la cantine, ni le périscolaire**

(Pour les cas exceptionnels, occasionnels ou imprévus)

Pour une inscription en cours d'année, le dossier devra nous  
 parvenir au plus tard 1 semaine avant la 1<sup>ère</sup> utilisation du service.  
**Au-delà une pénalité de dossier de 10 € sera appliquée.**

Date de dépôt du dossier :

Date de dépôt du dossier complet :

#### L'ENFANT

Nom ..... Prénom ..... Sexe :  Fille  Garçon

Date de naissance : .... /..... /..... Ecole fréquentée en 2024/2025 :  Jean Monnet (Public)  Saint Louis (Privé)

Classe fréquentée en 2024-2025 :  TPS  PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

L'enfant vit avec  Ses deux parents  Son père  Sa mère  Garde alternée  Un tuteur  Famille d'accueil

#### Responsable légal 1 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. domicile..... Portable.....

Tél. travail.....

Adresse email : .....@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail  oui  non

#### Responsable légal 2 :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. domicile..... Portable.....

Tél. travail.....

Adresse email : .....@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail  oui  non

**En cas de litiges familiaux, les parents (ou le responsable légal) devront fournir la copie du jugement de garde de l'enfant.**

#### Famille d'accueil :

Nom ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. domicile..... Portable : .....

Adresse email : .....@.....

J'autorise la Mairie à me transmettre des informations par mail  oui  non

#### Personne à Facturer (Responsable 1 par défaut) :

.....

#### Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom : ..... Prénom : ..... Tél : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Tél : .....

#### Tarifcation cantine et périscolaire :

CAF Nom de l'Allocataire : ..... N° Allocataire CAF : .....

MSA (Merci de fournir une attestation de quotient familial)

**Si vous ne précisez pas votre n° allocataire (CAF) ou votre quotient familial (MSA), les tarifs les plus forts vous seront appliqués pour la cantine et le périscolaire.**

## Mode de règlement :

Une facture pour l'ensemble des prestations sera adressée tous les mois.

Elle pourra être réglée soit par prélèvement, soit par paiement à la trésorerie dans un délai de 15 jours.

- Prélèvement automatique** (Autorisation de prélèvement disponible en mairie ou sur <http://www.isse.fr>)

**A noter : pour les familles qui optaient déjà pour le prélèvement, aucune démarche n'est nécessaire**

*En cas de changement de RIB, pensez à nous en informer en nous fournissant le nouveau RIB et une nouvelle autorisation de prélèvement*

- Règlement à la Trésorerie**

## Vaccinations :

(Se référer au carnet de santé de l'enfant)

Si l'enfant n'a pas été vacciné,

Merci de joindre un certificat de contre-indication.

**Ne pas nous fournir les pages du carnet de santé. Merci de remplir le dossier.**

Vaccins			Oui	Non	Date du dernier rappel
Diphtérie	DT Polio	Tétracoq			
Tétanos					
Poliomyélite					
Coqueluche					
Haemophilus influenzae b					
Hépatite B					
Rubéole Oreillons Rougeole					
Méningocoque C					

## Renseignements médicaux concernant l'enfant :

Allergies			Précisez la cause de l'allergie et fournir le PAI
Asthme	oui	non	
Alimentaire	oui	non	
Médicament	oui	non	

- P.A.I. (Projet d'accueil individualisé) en cours** - Merci de joindre le protocole et toutes informations utiles

**Médecin traitant** : Nom : ..... Tel : .....

- L'enfant suit un **traitement médical** - Merci de joindre une ordonnance récente et les médicaments dans leurs boîtes d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice. **Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance**

**Mon enfant porte** :  des lunettes  des lentilles  prothèses ou appareil dentaire  Autre.....

**Régime alimentaire à connaître (Non Médical)** :  Sans porc  Végétarien

Il ne sera pas proposé de repas de substitution mais uniquement des quantités plus importantes d'accompagnement.

### **Inscription Cantine :**

- Inscription régulière** à partir  de la rentrée (2 septembre 2024) ou à partir  du : ..... / ..... / .....

L'enfant mangera régulièrement tous les) :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

### **Inscription occasionnelle**

Inscription de préférence par mail ([cantine.isse@orange.fr](mailto:cantine.isse@orange.fr)) ou par téléphone 02 40 55 19 23

**Jusqu'au vendredi à 12h00 au plus tard pour la semaine suivante** (sans pénalité)

(Possibilité de fournir un planning sur plusieurs semaines.)

### **Inscription Périscolaire :**

- Inscription régulière**  **Le matin à partir de** ..... **ou / et**  **Le soir jusqu'à** .....

**Inscription occasionnelle** *Il n'est pas nécessaire de réserver en Mairie.*

# ENGAGEMENT ET AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné ..... responsable de l'enfant.....

**Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et sur le dossier d'inscription.**

- J'autorise** le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence.
- J'autorise** les prises de vue et l'utilisation des images de mon enfant
- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la fin de l'accueil périscolaire**
- J'autorise** mon enfant à participer aux sorties prévues dans le cadre de l'accueil périscolaire
- Je **Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur** de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire.  
(Disponible sur <http://www.isse.fr> rubrique Vie à Issé/ Vie scolaire)

**J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscriptions et désinscriptions**

Extrait :

**Les inscriptions/désinscriptions se font uniquement auprès de la mairie et non de la cantine**

**de préférence par mail ([cantine.isse@orange.fr](mailto:cantine.isse@orange.fr))**

**Inscription possible jusqu'au vendredi à 12h00 pour la semaine suivante (sans pénalité)**

**Désinscription possible le jour même avant 9h00**

À ..... le : ...../...../.....

Signature

## **Liste des pièces à fournir (tout dossier incomplet sera refusé) :**

- Dossier d'inscription** dûment rempli
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile** (à jour) **Pensez à la demander !!!**  
Vous pouvez la joindre au dossier, nous l'envoyer par mail ou demander à votre assureur de nous l'envoyer par mail à [cantine.isse@orange.fr](mailto:cantine.isse@orange.fr)

**Uniquement si concerné :**

- Autorisation de prélèvement et RIB
- Attestation de quotient familial (Régime MSA uniquement)
- Jugement de Garde d'enfant
- Protocole PAI

**TARIFICATION DES SERVICES**  
**DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE**  
**A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2024**

**Accueil périscolaire –prix en fonction du quotient familial – facturation au ¼ d'heure**

	Prix du quart d'heure
Tranche 1 (QF < à 400 €)	0,26 €
Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €)	0,29 €
Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €)	0,32 €
Tranche 4 (QF entre 951 € et 1 250 €)	0,35 €
Tranche 5 (QF > à 1 251 €)	0,38 €

**Restaurant scolaire – application d'une tarification sociale**

- Tarification sociale pour les enfants de la commune fréquentant la cantine :

	Prix du repas
Tranche 1 (QF < à 400 €)	1 €
Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €)	1 €
Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €)	1 €
Tranche 4 (QF entre 951 € et 1 250 €)	2,60 €
Tranche 5 (QF > à 1 251 €)	3,80 €

- 4,30 € le prix du repas pour les enfants des communes extérieures fréquentant la cantine ;
- 2,00 € le prix du repas pour les enfants de la commune et des communes extérieures amenant leur panier repas à la cantine (sur prescription médicale uniquement)
- 6,80 € le prix du repas pour le personnel enseignant et les intervenants extérieurs des 2 écoles ;

*Cette tarification sociale à 1 euro pour les 3 premières tranches de quotient familial est maintenue jusqu'au 31 août 2027 (convention avec l'Etat).*

*Les informations recueillies dans ce dossier ne seront utilisées qu'à seule fin d'établir l'inscription de votre enfant.*